Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-212201453-20260727-2026_07_02_03-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Nombre de Conseillers :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 14

Date de Publication :

31 juillet 2026

L'an deux mil vingt six
le vingt sept juillet à dix neuf heures
le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la Présidence de Mikaël HAQUIN, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juillet 2026

Présents : HAQUIN Mikaël, DESPRES Marie-Jeanne, CLEMENT Philippe, GUICHARD Fabienne, MONSARRAT Patricia, DROIN Marie-Anne, LEMARCHAND Christophe, LEMETAYER Dominique, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine, COUGET Jonathan, SOUBIRAN Vincent, CHENU Elodie, GICQUEL Mathilde.
Absents excusés : GABORIEAU Cédric
Secrétaire : HENRY Anne-Christine

N° 2026/07/02/03 : Proposition de nomination de membres (hors Conseil Municipal) du Comité Consultatif de l'action sociale

Madame Marie-Jeanne DESPRÉS, Adjointe, rappelle que, lors de la mise en place des commissions communales par délibération du 13 avril 2026, il avait été décidé de constituer un comité consultatif de l'action sociale composé notamment de quatre membres extérieurs au Conseil municipal.

Elle précise que ce comité consultatif a pour mission de formuler des propositions au Conseil municipal en matière d'action sociale et de participer à la mise en œuvre de différentes actions, notamment :

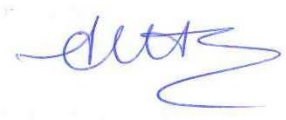
- L'attribution d'une aide au transport scolaire de 25 € par enfant et par an ;
- La participation aux collectes annuelles au profit de la banque alimentaire auprès des superettes ainsi que la collaboration à la distribution de l'aide alimentaire, organisée environ trois fois par an ;
- La mise en place d'actions à destination des seniors (ateliers nutrition, bien-être, activité physique, prévention routière, santé, etc.) ;
- Le dispositif « Mission argent de poche » destiné aux jeunes de 15 ans et plus ;
- L'organisation du repas annuel offert aux habitants âgés de 68 ans et plus.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner les quatre membres extérieurs suivants pour siéger au sein du comité consultatif de l'action sociale :

- Mme Arlette CANTIN ;
- M. Michel MORDEL ;
- Mme Jacqueline AVRIL ;
- Mme Michelle JOUAN.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la désignation de Mme Arlette CANTIN, M. Michel MORDEL, Mme Jacqueline AVRIL et Mme Michelle JOUAN en qualité de membres extérieurs du comité consultatif de l'action sociale.

La Secrétaire de séance
Anne-Christine HENRY



Le Maire, Président de séance
Mickaël HAQUIN.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.